

Image not found or type unknown



Mon employeur peut il me donner le travail d'autre personnes

Par **ygmad**, le **02/12/2009** à **14:58**

Bonjour, rnje fais parti d'une société d'une quarantaine de salariés, nous sommes deux agences. Dans mon agence nous sommes trois personnes, mais mes deux collègues vont être licenciés prochainement et je vais certainement reprendre une grande partie de leur travail en plus du mien. Ont-ils le droit de m'y obliger ?